



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre septembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 17 Septembre 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, -Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-3-143

OBJET : SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS **AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et Monsieur BOYER Serge.

Absents excusés :

TERRENNE Jean Paul, BENOIT Pascal, LE CORRE Christiane.

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

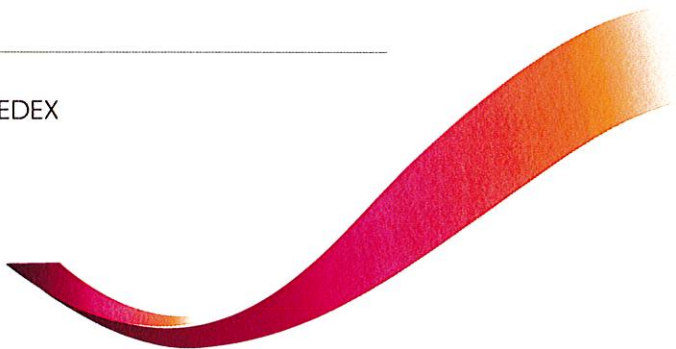
Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2021D1-1-3-143

OBJET : SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS **AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée par voie de procédure adaptée ouverte en 2018. Elle est soumise aux dispositions du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Elle concerne les services de télécommunications pour la période 2018 à 2021.

Les prestations sont réparties en 3 lots :

Lot	Désignation
1	Téléphonie fixe pour les sites reliés à la fibre optique Service de téléphonie fixe et accès internet pour les sites reliés à la fibre optique
2	Téléphonie fixe pour les sites non reliés à la fibre Service de téléphonie fixe et accès internet pour les sites communautaires non reliés à la fibre optique
3	Téléphonie mobile en flotte comprenant la fourniture de matériel associé et forfait data

La Commission des Plis s'est tenue le 15 juillet 2021 pour se prononcer sur le lot 2.

L'avenant a pour objet d'acter le transfert du titulaire actuel à savoir STELLA TELECOM SAS (VALBONNE 06560) en matière de téléphonie fixe non reliée à la fibre auprès de la société mère CELESTE (CHAMPS SUR MARNE 77420) spécialisée dans la fibre optique et les solutions réseaux innovantes.

Cette opération est réalisée dans le cadre d'une restructuration (fusion-absorption) sans modification des clauses du marché actuel.

En ce sens, à partir du 1^{er} septembre 2021, les facturations de prestations seront adressées par CELESTE (coordonnées bancaires restant inchangées).

Il n'y a aucune incidence financière.

En conséquence, le Président propose :

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférent.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférent.

Fait à Valence d'Agen, le 24 septembre 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 27 septembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 29 SEP. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légales le 29 SEP. 2021

AR PRÉFECTURE

SERVICE DE TELECOMMUNICATIONS
AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Numéro de l'acte :	2021_D1_1_3_143
Date de la décision :	24/09/2021
Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20210924-2021_D1_1_3_143-DE
Acte transmis par :	FURLAN Sophie
Collectivité emettrice :	CC DEUX RIVES
Date de l'accusé de réception :	29/09/2021
Nature de l'acte :	Deliberations
Matière de l'acte :	Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure formalisée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)
Document :	99_DE-082-248200016-20210924-2021_D1_1_3_143-DE-1-1_1.pdf (Document original)
Date de dépôt de l'acte :	29/09/2021 10:50:01
Date d'envoi de l'acte :	29/09/2021 10:53:08
Date de réception de l'AR :	29/09/2021 11:01:01